

INSTITUT DES PARCS NATIONAUX DU CONGO ET DU RWANDA

PUBLIÉ AVEC LE CONCOURS DE L'INSTITUT BELGE
POUR L'ENCOURAGEMENT DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE OUTRE-MER
(I.B.E.R.S.O.M.)

Exploration du Parc National de la Garamba

MISSION H. DE SAEGER

en collaboration avec

P. BAERT, G. DEMOULIN, I. DENISOFF, J. MARTIN, M. MICHA, A. NOIRFALISE,
P. SCHOEMAKER, G. TROUPIN et J. VERSCHUREN (1949-1952).

FASCICULE 29

CARABIDAE

I

(COLEOPTERA ADEPHAGA)

PAR

PIERRE BASILEWSKY (Tervuren)



BRUXELLES

1962

IMPRIMERIE HAYEZ, s.p.r.l.
112, rue de Louvain, 112, Bruxelles 1
Gérant: M. Hayez, av. de l'Horizon, 39
Bruxelles 15

PARC NATIONAL DE LA GARAMBA. — MISSION H. DE SAEGER

en collaboration avec

**P. BAERT, G. DEMOULIN, I. DENISOFF, J. MARTIN, M. MICHA, A. NOIRFALISE, P. SCHOEMAKER,
G. TROUPIN et J. VERSCHUREN (1949-1952).**

Fascicule 29

CARABIDAE

I

(COLEOPTERA ADEPHAGA)

PAR

PIERRE BASILEWSKY (Tervuren)

INTRODUCTION

La mission d'étude menée par M. H. DE SAEGER et ses collaborateurs dans le Parc National de la Garamba, d'octobre 1949 à octobre 1952, a recueilli un matériel entomologique extrêmement important, fondamental pour l'établissement de l'inventaire faunistique de cette partie du Congo. Je remercie très sincèrement M. le Prof^r V. VAN STRAELEN, Président de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo et du Ruanda-Urundi, M. H. DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction, et M. G. FAGEL, Entomologiste à la même institution, d'avoir bien voulu me confier les Coléoptères *Carabidae* recueillis par cette Mission et me charger de l'étude de cet abondant matériel.

Cette collection, réunie surtout par M. DE SAEGER lui-même, mais aussi par MM. G. DEMOULIN et J. VERSCHUREN, s'est avérée d'une très grande richesse et d'une extrême variété; c'est donc avec un vif intérêt que j'en ai entrepris l'étude. Comportant plus de 50.000 spécimens, cet imposant ensemble peut être considéré comme un des éléments les plus riches rapportés à ce jour d'une région bien définie et étroitement limitée du Congo. L'étude d'un tel matériel est un travail de longue haleine, par suite de son abondance, de sa variété et de la complexité des représentants de la famille des *Carabidae*. J'aurais aimé présenter les résultats de cette étude en un seul volume où se seraient trouvées réunies les données concernant l'ensemble du groupe. Ne pouvant y consacrer qu'une partie limitée de mon activité, l'élaboration d'un tel ouvrage aurait nécessité plusieurs années, ce qui

aurait apporté un sérieux retard à la publication de données importantes, tant d'ordre taxonomique que zoogéographique, obtenues au cours de l'étude de divers groupes. Aussi m'a-t-il paru préférable de faire connaître les résultats de mes recherches en plusieurs parties, au fur et à mesure de l'avancement du travail. Cette première partie sera donc consacrée uniquement aux sous-familles dont l'examen est achevé : *Paussinae*, *Cicindelinae*, *Omophroninae*, *Siagoninae*, *Lebiinae*, *Coptoderinae*, *Pericalinae*, *Thyreopterinae*, *Helluoninae*, *Anthiinae*, *Zuphiinae*, *Galeritinae*, *Dryptinae*, et *Brachininae*. Les autres groupes seront traités ultérieurement.

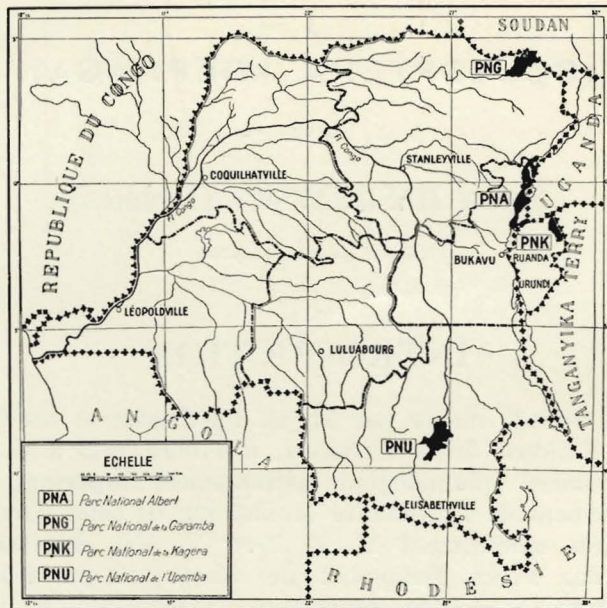


FIG. 1. — Situation géographique des Parcs Nationaux du Congo et du Ruanda-Urundi.

Le Parc National de la Garamba, dont la surface couvre près de 500.000 ha, se situe dans le Nord-Est du Congo, à la pointe orientale de l'Uele, entre les 29° et 30° méridiens Ouest et les parallèles 3°8' et 4°4' Nord. Il est limité au Nord et au Nord-Est par le Soudan, au Sud par la Dangu, affluent droit de l'Uele, à l'Ouest par la rivière Aka, affluent droit de la Dangu, et à l'Est par la Garamba (fig. 1). Cette région appartient au domaine de la savane guinéenne qui couvre tout le Nord du Congo, bien que sur une faible profondeur, et dont la faune entomologique est encore peu et mal connue. Tout le Parc est une vaste étendue de savanes boisées et arbustives, avec des galeries forestières le long des nombreux cours d'eau, et une végétation herbeuse prenant une ampleur considérable. L'altitude moyenne

est de 700 à 800 m, avec quelques collines approchant des 1.000 m, le point culminant atteignant 1.061 m. Le climat est tropical semi-humide du type soudano-guinéen, avec une moyenne de précipitations annuelles voisine de 1.500 m, se répartissant sur neuf mois, avec un maximum de pluviosité en mai et août et une période sèche de novembre à février.

Grâce aux deux importantes publications de M. DE SAEGER (Exploration du Parc National de la Garamba, fasc. 1, 1954, Introduction, et fasc. 5, 1956, Entomologie, Renseignements éco-biologiques), nous possédons une abondante documentation, extrêmement précieuse pour les entomologistes soucieux de connaître les milieux naturels où se rencontrent les différents insectes. On y trouvera aussi l'explication détaillée du système utilisé pour la localisation exacte des endroits de capture et l'énumération de toutes les stations prospectées.

Les *Carabidae* sont des insectes vagabonds, se déplaçant facilement. Ils sont très uniformément répartis dans toute l'étendue du Parc, sans y présenter aucun endémisme, sensibles seulement à des micro-climats ou des micro-biotopes. Comme on pourra en juger déjà par les quelques sous-familles traitées dans le présent travail, la faune du Parc National de la Garamba est dans l'ensemble assez différente de celle des autres régions du Congo, notamment par suite de l'absence d'éléments forestiers, et on y rencontre de nombreuses espèces propres aux faunes soudanaise et sahélienne. C'est ainsi que la Mission a recueilli maintes formes jusqu'à présent inconnues au Congo, ou capturées seulement exceptionnellement, mais fréquentes par contre au Soudan ou dans l'Oubangui-Chari; des espèces nouvelles pour la Science ont aussi été découvertes. Une étude comparative de la faune carabidologique de la Garamba et de ses affinités avec les régions voisines ne pourra se faire que quand toutes les sous-familles auront été étudiées, et constituera un des principaux chapitres de la dernière partie.

*
**

M. P. MERTENS a exécuté, avec son talent habituel, la plupart des dessins d'ensemble illustrant ce travail, et je l'en remercie vivement.

*
**

Abbréviations utilisées :

- BM — British Museum (Natural History), Londres.
IRSNB — Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, Bruxelles.
MP — Muséum national d'Histoire naturelle, Paris.
MRAC — Musée Royal de l'Afrique Centrale, Tervuren.
ZMB — Zoologisches Museum der Humboldt-Universität, Berlin.

Subfam. PAUSSINAE.

J'ai séparé en 1953 les *Protopaussini* de l'ensemble des *Paussinae* et les ai inclus parmi les *Ozaeninae*, en me basant principalement sur la conformation des antennes. Tout en reconnaissant que de nombreux caractères rapprochaient cette tribu des Paussines, j'estimais cependant ces critères comme néogénétiques et ne pouvant justifier le maintien des *Protopaussus* parmi les Paussines. Mon interprétation dans ce sens n'était d'ailleurs pas entièrement originale, puisqu'en 1950 déjà, P. J. DARLINGTON, dans sa magistrale étude de la phylogénie des Paussides, considérait un « Ozaenine Complex » dans lequel il admettait trois tribus équivalentes : *Ozaenini*, *Protopaussini* et *Paussini*, se refusant à classer ces *Protopaussus* parmi les Paussides.

Ma façon de voir ne semble cependant pas avoir recueilli l'unanimité. Je ne parlerai pas ici du « Catalogue des Paussides » de mon cher collègue E. JANSSENS, paru en 1953 mais élaboré avant la publication de mon travail, et dans lequel l'auteur emploie l'ancienne interprétation de la plupart des entomologistes, et notamment de GESTRO (1892) et de FOWLER (1912). Et ce n'est que pour mémoire que je citerai CROWSON (1955) et IMMS (1957), qui adoptent une classification bien périmée, séparant de l'ensemble des Carabides une famille des *Paussidae*, dans laquelle ils incorporent les Ozaenines. Par contre, en 1954, mon excellent ami E. LUNA DE CARVALHO, donnant la priorité à la conformation de l'organe copulateur du mâle, milite en faveur du maintien des *Protopaussus* parmi les Paussides. En 1959, puis en 1960, le même auteur confirme ce point de vue, allant même plus loin encore, incluant dans sa sous-famille des *Protopaussinae* non seulement le genre *Protopaussus*, mais aussi les *Cerapterini* (avec le genre *Carabidomemnus*) et les *Heteropaussini*.

Toutefois, je me plais à noter que mon ami le Dr R. JEANNEL, qui en 1946 rangeait ses *Protopaussitae* parmi les Paussides, admet en 1954 l'inclusion de ce genre parmi les Ozénides.

Ces divergences d'opinion m'ont amené à revenir sur cette question que j'ai pu mûrir pendant dix ans, et la nouvelle étude à laquelle je me suis livré me confirme dans mon idée première, à savoir que les *Protopaussus* sont bien des *Ozaeninae* et non des *Paussinae*, et je reste convaincu de la grande importance de la conformation de l'antenne pour la séparation de ces deux sous-familles. Mais je tiens à bien préciser ma pensée. Il ne s'agit pas simplement ici du nombre d'articles de l'antenne; bien que les Paussines soient les seuls Carabides à présenter une réduction dans ce sens, nous savons que chez d'autres Coléoptères ce cas se présente plus souvent et n'offre pas toujours le même intérêt taxonomique. L'importance du caractère invoqué réside essentiellement dans la différence de la conformation de l'un des éléments de cette antenne.

Nous savons que l'antenne des Coléoptères comporte trois parties distinctes : le scape (article 1), le pédicelle (article 2) et le flagelle. Le scape seul possède une musculature propre, tandis que le pédicelle, qui renferme un organe à scolopidies, est mobilisé par un muscle le reliant au scape; par contre, les articles formant le flagelle sont simplement articulés par des membranes élastiques et ne sont donc que des proliférations secondaires et non des segments déterminants, pouvant avoir une certaine plasticité devant des facteurs extérieurs. D'autre part, ce sont les glandes banales de l'antenne qui, en s'hypertrophiant pour fournir une sécrétion spécialisée, ont déterminé les modifications remarquables du flagelle des Paussides. Ces modifications sont des caractères néogénétiques acquis au cours de l'évolution et seule leur orientation peut être utilisée comme critère pour l'établissement de lignées monophylétiques, mais non le résultat final. Le cas du pédicelle est bien différent et ne doit pas être confondu avec celui du flagelle. Chez les Ozaenines, comme chez tous les autres Carabides d'ailleurs, non seulement ce pédicelle est toujours présent, mais il n'accuse jamais la moindre tendance à s'atrophier. Chez tous les Paussines, par contre, il est à peine distinct, ne formant qu'une simple apophyse à l'extrémité du scape, souvent aussi complètement invisible. C'est pourquoi, j'estime qu'il y a bien moins de différences réelles entre un *Paussus* du groupe *procerus*, chez qui tous les articles du flagelle sont fusionnés en une masse globuleuse, et les *Cerapterus*, *Carabidomemnus* ou *Heteropaussus*, avec ce même flagelle formant une massue de neuf articles réunie directement au scape, qu'entre ces derniers genres et n'importe quel Ozénine, ayant toujours les 11 articles libres, normalement conformés et surtout le pédicelle bien développé. Ce n'est donc pas le fait que l'antenne compte 11, 10 ou 9 articles qui a de l'importance, car la fusion des articles du flagelle est un phénomène néogénétique, mais bien la conformation du pédicelle, caractère paléogénétique décelant une origine commune, une filiation. Que trouvons-nous chez *Protopaussus*? Un pédicelle absolument normal, à peine plus court que le 3^e article, comme chez la grande majorité des Carabides. En outre, les articles du flagelle sont tous nettement articulés et nullement fusionnés ni coalescents. C'est donc bien un Ozaenine, et je ne puis que conclure au maintien du critère que j'ai proposé en 1953 pour séparer les *Ozaeninae* des *Paussinae*.

Ce qui précède répond également à l'objection soulevée par mon excellent collègue M. ANTOINE (1955) qui, sans se prononcer dans le cas qui nous occupe, craint de me voir baser une classification sur ce qu'il a appelé une « phase ». On a pu voir qu'il s'agissait ici de bien autre chose. Baser une systématique des Paussines sur le résultat final de l'orthogenèse évolutive du flagelle antennaire pourrait amener dans certains cas l'inclusion dans une même lignée de groupes phylogénétiquement distincts mais présentant, par convergence ou parallélisme, une conformation assez semblable de l'antenne. Ce ne sera donc pas cette conformation qui sera choisie comme critère déterminant mais bien le sens dans lequel s'est produite

l'évolution, le point de départ et non le point final. Les Ozaenines ne sont pas à l'origine des Paussines, mais ces deux groupes ont un ancêtre commun; ils constituent un groupe monophylétique, même en y introduisant *Protopaussus*. Bien au contraire, l'inclusion de ce genre parmi les Paussines en ferait une lignée polyphylétique et hétérogène.

Mais l'introduction des Protopaussines parmi les Ozaenines n'est pas basée exclusivement sur la conformation de l'antenne. D'autres caractères plaident également en faveur de cette interprétation. C'est ainsi que les hanches antérieures des Ozaenines sont peu saillantes, largement séparées entre elles par une apophyse prosternale très large, et chez *Protopaussus* nous observons exactement la même conformation; chez les Paussines, par contre, ces hanches sont très saillantes et contiguës et seuls les *Carabidomemnus* présentent une apophyse prosternale vestigiale et à peine distincte. La cellule médiane de l'aile est plus ou moins rectangulaire chez les Ozaenines et chez *Protopaussus*, mais triangulaire chez tous les Paussines examinés. Les soies tactiles des antennes sont totalement absentes chez tous les Paussines, mais présentes chez les Ozénines, bien que d'importance et de disposition variables; chez *Protopaussus* elles existent, bien qu'assez réduites. Le labium des *Protopaussus* a une conformation très proche de celle des Ozaenines et bien différente de celle que l'on observe chez les Paussines, à l'exception des *Pentap latarthrina*.

D'autres caractères sont moins probants et montrent à coup sûr une affinité réelle entre les *Protopaussus* et les Paussines; mais ces affinités n'ont jamais été niées et existent aussi bien entre les Paussines et tous les Ozaenines. Les trichomes du pronotum sont toujours absents chez les Ozaenines, le plus souvent présents chez les Paussines où ils acquièrent souvent une grande importance; ils existent chez les *Protopaussus* mais sont réduits à une petite touffe à l'extrémité postérieure latérale. Nous savons cependant que la présence de ces trichomes n'est qu'une acquisition secondaire et néogénétique, intimement liée au mode de vie myrmécophile de ses possesseurs; d'ailleurs même chez les Paussines ils sont souvent absents, aussi bien sur le pronotum que sur les antennes, et leur disposition est très variable, même chez les espèces d'un seul genre. L'organe de toilette de la patte antérieure est généralement bien développé chez les Ozaenines et absent chez les Paussines; il est assez rudimentaire chez *Protopaussus*, mais l'est tout autant chez *Physea* et *Platycerozaena* parmi les Ozaenines, tandis qu'il existe vestigialement chez *Carabidomemnus*, *Arthropterus* et *Eohomopterus* parmi les Paussines. La disparition de cet organe, destiné au nettoyage des antennes, est certainement en relation directe avec la modification antennaire et l'atrophie des soies tactiles. Ce ne sont donc là que des caractères secondaires, intimement liés au genre de vie particulier des insectes. De même l'absence ou la présence des éperons terminaux du tibia antérieur, se rencontrant aussi bien chez les Ozaenines que les Paussines, et la conformation du repli marginal des élytres.

E. LUNA DE CARVALHO se base essentiellement pour séparer les Ozaenines des Paussines sur la forme de l'organe copulateur du mâle et plus particulièrement des styles. Mais DARLINGTON, qui, à ma connaissance, est le seul auteur ayant eu l'occasion d'étudier l'édéage des rarissimes *Protopaussus*, a montré que la similitude des paramères de ces derniers avec ceux des *Paussus* n'est due qu'à un parallélisme et que son organe copulateur ne peut être considéré comme intermédiaire entre celui des Ozaenines et des Paussines. Je ne retiendrai donc pas ce critère.

Pour conclure cette longue parenthèse, je maintiens entièrement mon point de vue quant à l'appartenance des *Protopaussini* (avec le seul genre *Protopaussus*) aux *Ozaeninae* et quant aux critères séparant cette sous-famille de celle des *Paussinae* (*Carabidomemnini* inclus). Je pense pouvoir résumer ces critères, mieux que je ne l'ai fait en 1953, par le tableau ci-dessous :

- A. — Antennes de 11 articles, le second toujours bien distinct et parfaitement développé, à peine plus court que le suivant, les articles 3 à 11 libres, nettement séparés et articulés. Hanches antérieures peu saillantes et largement séparées par l'apophyse prosternale large **Ozaeninae.**
- A'. — Antennes de 10 articles ou moins, le second toujours atrophié, le plus souvent indistinct, les suivants ordinairement fusionnés ou coalescents. Hanches antérieures saillantes, contiguës, très rarement à peine distinctement séparées par une apophyse prosternale très réduite **Paussinae.**

Les Ozaenines et les Paussines constituent deux sous-familles voisines mais modifiées au moins depuis le Jurassique, ainsi que le montre leur distribution géographique. Elles possèdent en commun un repli très caractéristique sur la partie apicale de l'épipleure, en forme d'incision refermée, ne se rencontrant chez aucun autre Carabide. Réunir ces deux grandes lignées en une seule sous-famille, comme l'on fait certains auteurs, ne résoudrait nullement le problème, car il faudrait quand même trouver un critère pour en séparer les composantes et seul celui tiré de la conformation de l'antenne me paraît satisfaisant. D'autre part, faire de ces deux groupes réunis une famille unique des *Paussidae* ne peut se justifier que dans le cas d'un morcellement de tous les Carabiques actuels en de nombreuses familles distinctes, comme l'a proposé R. JEANNEL. Vouloir en faire une famille isolée du reste des *Carabidae*, comme le font encore IMMS et CROWSON (1955), plus par vieille routine que par raisonnement, ne résiste pas à la critique; les Carabides forment un tout extrêmement homogène dont les Paussides ne s'éloignent que par des caractères secondaires et superficiels, nullement réels, nettement moins importants taxonomiquement et phylogénétiquement que de nombreux autres qui interviennent pour la séparation de l'ensemble des Carabides en diverses lignées.

Gen. **CERAPTERUS** SWEDERUS.**Cerapterus Denoiti** WASMANN.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 416, 1 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 17.IV.1950, à la lampe.

Espèce largement répandue en Afrique tropicale.

Cerapterus myrmidonum KOLBE.

P.N.G. : 19 exemplaires.

N° 2073, 4 ex., affluent Mogbwamu/8, J. VERSCHUREN, 10.VII.1951, sous écorces de ligneux; n° 2159, 1 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 27.VII.1951, fond marécageux; n° 2449, 1 ex., II/cc/9, H. DE SAEGER, 17.IX.1951, galerie forestière dégradée, écorces mortes; n° 2481, 1 ex., II/gc/9, H. DE SAEGER, 28.IX.1951, rivière marécageuse; n° 2601, 1 ex., II/jc/8, H. DE SAEGER, 15.X.1951, tête de source à boisement dégradé; n° 2768, 1 ex., PpK/55/d/8, H. DE SAEGER, 19.XI.1951, tête de source à découvert, fauchage; n° 3015, 5 ex., II/fd/17 et 6, J. VERSCHUREN, 15.I.1952, sous écorce, arbre de galerie; n° 3660, 1 ex., Ndelele/R, H. DE SAEGER, 19.VI.1952, éboulis rocheux, sans dépôts d'humus; n° 3774, 1 ex., II/id/9, H. DE SAEGER, 11.VII.1952, ruisseau à galerie dégradée, dans arbre mort; n° 3826, 2 ex., PFNK/7/9, H. DE SAEGER, 28.VII.1952, galerie forestière, arbre mort sur pied; n° 4053, 1 ex., II/lc/8, H. DE SAEGER, 8.IX.1952, tête de source, dans le bois mort.

Espèce d'Afrique centrale, moins fréquente que la précédente.

Gen. **PAUSSUS** L.**Paussus cochlearius** WESTWOOD.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 2724, 1 ex., PpK/80-90, H. DE SAEGER, 5.XI.1951, savane herbeuse, fauchage.

Rare espèce d'Afrique méridionale et centrale, dont un seul spécimen était connu jusqu'à présent du Congo, provenant de Kabinda (Ph. ALLAER, 1930), au Musée de Tervuren.

Paussus Benoiti E. JANSSENS.

Paussus Benoiti E. JANSSENS, 1956, Rev. Zool. Bot. afr., 54, p. 77, fig. 1.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N°3851, 1 ex., PpK/120/4, H. DE SAEGER, 30.VII.1952, savane herbeuse, fauchage.

L'espèce n'était connue que par l'holotype du Musée de Tervuren, provenant de Basoko (P. BENOIT, IV.1949).

Paussus Collarti REICHENSBERGER.

Paussus Collarti REICHENSBERGER, 1932, Rev. Zool. Bot. afr., 21, p. 258, fig. 2; 1938, Miss. sci Omo, 4, Zool. p. 85; 1948, Abhandl. Senckenb. naturf. Gesellsch. n° 479, p. 22, fig. 13. — JEANNEL, 1946, Faune Emp. franç., 6, Col. Carab. rég. malg., 1, p. 89. — BASILEWSKY, 1956, Ann. Mus. Roy. Congo Belge, in-8°, Zool., 51, p. 45.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 3411, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 2.V.1952, savane herbeuse, sur le sol.

Bien que rarement recueillie, l'espèce semble avoir une assez vaste répartition en Afrique orientale (Kenya, lac de Naivasha, près d'un nid de Pheidole, Miss. sci. Omo, 1932) et au Congo, d'où je la connais des localités suivantes :

Tshuapa : Eala (H. J. BRÉDO, IV.1932, MRAC).

Kibali-Ituri : Nialopol et Blukwa (A. COLLART, III.1929, types dans les coll. Collart et Reichensperger), Blukwa (N. LELEUP, I.1954, MRAC), Nioka (J. GHESQUIÈRE, IV.1937, MRAC).

Ruanda : Gatsibu (P. BASILEWSKY, II.1953, MRAC).

Paussus phyllocerus REICHENSBERGER.

Paussus phyllocerus REICHENSBERGER, 1925, Rev. zool. afr., 13, p. 40, pl. 1, fig. 7; 1928, Rev. Zool. Bot. afr., 16, p. 178.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 3705, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VI.1952, savane herbeuse, sur le sol.

Espèce connue seulement de l'Uele et du Kibali-Ituri : Dungu (P. VAN DEN PLAS, XI, 1919, paratype, coll. REICHENSBERGER), Moto (L. BURGEON, XI.1922, holotype, MRAC; id., 1923, MRAC).

Paussus lacrimans REICHENSBERGER.

Paussus lacrimans REICHENSBERGER, 1925, Rev. Zool. afr., 13, p. 39, pl. 1, fig. 9; 1933, Rev. Zool. Bot. afr., 23, p. 252; 1952, id., 45, p. 279. — LUNA DE CARVALHO, 1954, Rev. Junta Miss. geogr., 1, pp. 27, 32.

Paussomorphus (Klugipaussus) lacrimans LUNA DE CARVALHO, 1950, Publ. cult. Comp. Diam. Angola, n° 7, p. 65, fig. 5.

P.N.G. : 6 exemplaires.

N° 2413, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 18.VII.1951, savane herbeuse brûlée, au sol; n° 2134, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 20.VII.1951, savane herbeuse, fauchage; n° 2140, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 25.VII.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2357, 1 ex., II/gc/13^s,

H. DE SAEGER, 3.IX.1951, autour d'une mare, ramassage au sol; n° 2668, 1 ex., II/fd/4, H. DE SAEGER, 24.X.1951, savane herbeuse, fauchage; n° 3288, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 5.IV.1952, savane herbeuse, sur le sol.

L'espèce n'était connue jusqu'à présent que par quelques peu nombreux individus, tous au Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren.

Kwango : Kikwit (P. VANDERYST, XII.1920, holotype).

Tshuapa : Flandria (R. P. HULSTAERT, III.1931, V.1932, 1940, I-II.1948).

Paussus cilipes WESTWOOD.

P.N.G. : 18 exemplaires.

N° 1201, 1 ex., II/gd, J. VERSCHUREN, 4.II.1951, à la lampe; n° 1245, 3 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 12.II.1951, à la lampe; n° 1321, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.III.1951, savane herbeuse, au sol; n° 1359, 5 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 10.III.1951, à la lampe; n° 1453, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 25.III.1951, à la lampe; n° 2385, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.IX.1951, à la lampe; n° 2594, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.X.1951, savane herbeuse ayant brûlé, au sol; n° 2739, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.XI.1951, savane herbeuse, au sol; n° 2756, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 17.XI.1951, à la lampe; n° 3283, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 4.IV.1952, savane herbeuse, dans des termitières en champignon.

Espèce répandue en Afrique occidentale et centrale, mais toujours rarement recueillie. Au Congo je la connais des localités suivantes, d'après les collections du Musée de Tervuren :

Uele : Tuku (P. VAN DEN PLAS, IV.1915), Vankerkhovenville (DEGREEF).

Kibali-Ituri : Moto (L. BURGEON, II-III.1923, I-III.1926, VII.1926, X.1926); Yebo-Moto (L. BURGEON, III-IV.1926).

Paussus foliicornis WASMANN.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 2302, 1 ex., Ndelele, H. DE SAEGER, 26.VIII.1951, à la lampe.

L'espèce fut décrite de Somalie, d'où LUNA DE CARVALHO la mentionne également. Elle est aussi connue du Tanganyika Territory et du Congo, par un seul spécimen de Molenge-Kotomange (J. VRYDAGH, X.1941, MRAC).

Paussus Manni REICHENSBERGER.

Paussus Manni REICHENSBERGER, 1925, Rev. zool. afr., 13, p. 32, pl. 1, fig. 6; 1929, Ent. Blätt., 25, p. 132; 1937, Rev. Zool. Bot. afr., 30, p. 267; 1950, id., 43, p. 133; 1952, id., 45, p. 279.

P.N.G. : 11 exemplaires.

N° 1359, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 10.III.1951, à la lampe; n° 1536, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 12.IV.1951, savane herbeuse, ramassage sur les ligneux; n° 2590, 1 ex., II/ke/9, H. DE SAEGER, 12.X.1951, galerie forestière, dans des branches tombées; n° 2756, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 17.XI.1951, à la lampe; n° 3253, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 2.III.1952, à la lampe; n° 3345, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 18.IV.1952, ramassage sur le sol; n° 3445, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 7.V.1952, galerie forestière, bois mort en décomposition; n° 3480, 1 ex., Inimvua, H. DE SAEGER, 16.V.1952, savane arborescente, fauchage; n° 3741, 1 ex., II/fe/4, H. DE SAEGER, 3.VII.1952, dans une termitière morte; n° 3832, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 25.VII.1952, plateau herbeux sur dalle latéritique, au sol; Nagero, 1-2.IV.1954, C. NEBAY leg., 1 ex.

Cette espèce fut décrite sur un exemplaire de l'Uele : Tuku (P. VAN DEN PLAS, III.1919), conservé au Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren. Je la connais aussi d'Entebbe, en Uganda, et au Congo elle semble être exclusivement limitée au Nord-Est :

Uele : Doruma (J. VRYDAGH, II.1931, MRAC).

Kibali-Ituri : Mahagi-Niarembe (Ch. SCOPs, 1935, MRAC); forêt de Kawa (H. J. BRÉDO, 1937, MRAC); Bunia (P. LEFÈVRE, 1938; J. LEROY, VII.1934, MRAC); Kasenyi (H. J. BRÉDO, IX.1935, MRAC).

Paussus revocatus REICHENSBERGER.

Paussus revocatus REICHENSBERGER, 1938, Decheniana, 97 B, p. 121, fig. 12.

P.N.G. : 2 exemplaires.

N° 3133, 1 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 20.II.1952, ramassage sous des blocs de limonite éboulés; n° 3622, 1 ex., Iso II/3, H. DE SAEGER, 12.VI.1952, ramassage sous les écorces.

REICHENSBERGER a décrit cette espèce sur un seul exemplaire recueilli dans l'île d'Ukerewe, du lac Victoria-Nyanza. Cet individu resta longtemps l'unique spécimen connu, quand j'en captuais plusieurs exemplaires à la lumière, au Ruanda : Kigali (IV.1957).

Je remercie mon ami le D^r A. REICHENSBERGER d'avoir bien voulu me confirmer la détermination des spécimens ruandais.

*
* *

Les savanes de la Garamba sont particulièrement riches en Paussines, puisque neuf espèces différentes de *Paussus* y ont été rencontrées, certaines d'entre elles connues jusqu'à présent seulement par le type ou de très

rare exemplaires. C'est d'autant plus remarquable que toutes ces captures doivent être considérées comme fortuites et accidentelles, ainsi qu'on peut le constater par la lecture du libellé des biotopes : à la lumière, ramassage au sol, fauchage de strates herbacées ou arbustives. On sait, en effet, que tous les *Paussus* sont myrmécophiles et strictement inféodés aux fourmilières, les spécimens capturés hors de ces nids n'étant que des vagabonds à la recherche d'une nouvelle colonie de Fourmis. Les individus recueillis dans du bois mort ou dans des termitières ne pouvaient s'y trouver que si ces lieux servaient en même temps de refuge à ces hyménoptères. Il est important de noter que les *Paussus* ne sont jamais termitophiles; si on les rencontre parfois dans des termitières, c'est parce que ces dernières ont été abandonnées, totalement ou partiellement, par les Termites et qu'une colonie de Fourmis s'y est installée.

Subfam. CICINDELINAE.

Cette importante sous-famille est répandue dans le monde entier. Ses nombreux représentants africains se répartissent en cinq tribus dont j'ai donné un tableau dans mon travail sur les Carabides du Parc National de l'Upemba et que je suivrai ici.

En ce qui concerne les genres de la tribu des *Cicindelini*, j'adopte ici, comme dans mes publications précédentes, la classification établie par le Dr E. RIVALIER et exposée dans son travail : « Démembrement du genre *Cicindela* LINNÉ. III : Faune africano-malgache » (Rev. franç. d'Ent., 24, 1957, pp. 312-342). Comme le dit l'auteur lui-même, cette classification n'est pas encore définitive et devra subir quelques améliorations. J'estime cependant que mon savant collègue français a dressé une excellente synthèse de la systématique de l'ancien genre *Cicindela* et je considère que ce travail est de loin le meilleur de ce qui a été publié jusqu'à présent.

Gen. MEGACEPHALA LATREILLE.

Megacephala Bocandei GUÉRIN ssp. *occidentalis* W. HORN.

(Fig. 2.)

M. asperata ssp. *occidentalis* W. HORN, 1921, Ent. Blätt., 17, p. 183; 1932, Tijdschr. v. Ent., 75, Suppl. pp. 25, 26.

M. Bocandei ssp. *occidentalis* BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Cicind., p. 12.

P.N.G. : 11 exemplaires.

N° 322, 1 ex., I/c/1, H. DE SAEGER, 3.II.1950, savane arborescente; n° 1245, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 12.II.1951, à la lampe; n° 1359, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 10.III.1951, à la lampe; n° 1439, 1 ex., II/db/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane

herbeuse, au soleil, sur sentier dégagé; n° 1444, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse brûlée; n° 1455, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse; n° 1457, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 24.III.1951, savane herbeuse brûlée; n° 1551, 1 ex., Garamba/13, J. VERSCHUREN, 6.IV.1951; n° 1648, 1 ex., II/ec/4, H. DE SAEGER, 3.IV.1951, savane herbeuse; n° 3367, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 21.IV.1952, savane arborescente dense.

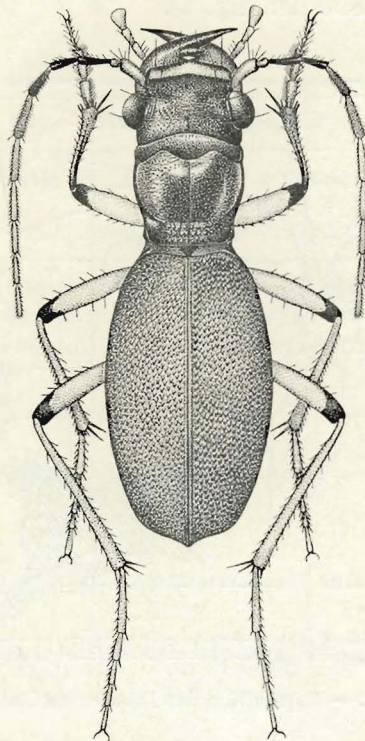


FIG. 2. — *Megacephala Bocandei* ssp. *occidentalis* W. HORN, ♂. (Env. ×3)

Forme décrite de l'Oubangui-Chari (Fort Crampel et Fort Sibut) et du Cameroun, dont le Musée Royal de l'Afrique Centrale possède un paratype. Les exemplaires du P.N.G. lui sont identiques, bien que la granulation élytrale soit un peu moins convexe chez quelques spécimens. Un de ces individus (♀, loc. n° 1648) est pourvu d'une tache apico-externe à chaque élytre.

Chez la ssp. *njamnjamensis* W. HORN, connue au Congo de la région de Sassa (N. Uele), la sculpture élytrale est beaucoup plus faible.

Aucun exemplaire de la ssp. *occidentalis* n'avait encore été recueilli au Congo.

Gen. **DROMICA** DEJEAN.

Genre exclusivement africain, ne remontant guère au Nord de l'Équateur, très caractéristique des régions steppiques et subdésertiques de l'Afrique orientale et méridionale, pauvrement représenté au Congo, où il n'est connu que du Nord-Est et du Sud-Est (fig. 3).

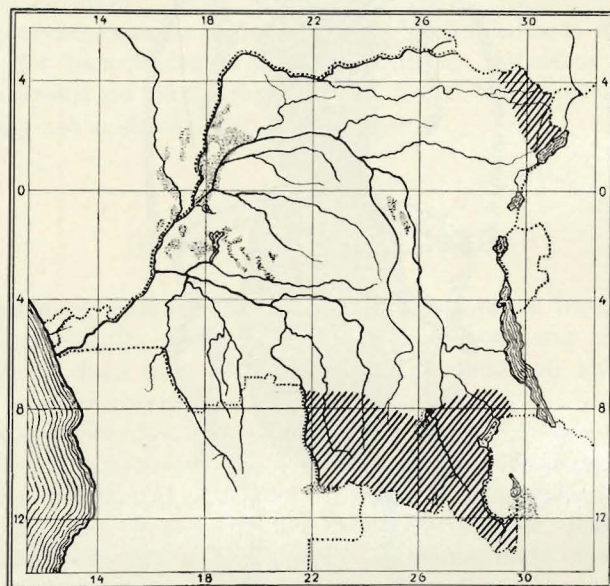


FIG. 3. — Répartition des *Dromica* au Congo.

***Dromica egregia* GERMAR ssp. *Neumanni* KOLBE.**

Myrmecoptera neumanni KOLBE, 1897, Die Käfer D.O.-Afrikas, p. 347.

Dromica Neumanni W. HORN, 1910, Sjoestedt Kilim. Exp., p. 401.

Dromica egregia ssp. *Neumanni* W. HORN, 1921, Ent. Blätt. 17, p. 174; 1922, Ent. Med., 7, p. 96. — BURGEON, 1927, Rev. Zool. afr., 15, p. 338; 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Cicind., pp. 14, 15.

P.N.G. : 4 exemplaires.

N° 353, 1 ex., I/o/3, H. DE SAEGER, 31.III.1950, savane arborescente; n° 3250, 3 ex., Ndelele/K/120/2, H. DE SAEGER, 28.III.1952, savane arborescente, au soleil.

Race décrite de l'Est du lac Victoria-Nyanza, connue aussi de l'Uganda et de l'Elgon. W. HORN y a rapporté des individus de Rhodésie du Nord

et du Katanga qui en diffèrent quelque peu et qui constituent vraisemblablement une forme distincte. Les spécimens de la Garamba, ainsi que quelques exemplaires du Nord-Est du Kibali-Ituri conservés au Musée Royal de l'Afrique Centrale (Mahagi, Niarembe, région d'Abok) se rapprochent assez bien de la race de Kolbe mais présentent quelques différences qui semblent constantes. Un matériel plus important serait nécessaire pour établir la raciation de *D. egregia* dans ces régions.

Gen. **PROTHYMA** DEJEAN.

Prothyma similis W. HORN ssp. **confusa** G. MÜLLER.

Prothyma confusa G. MÜLLER, 1939, Miss. biol. paese Borana, 2, pp. 174, 176.

Forme décrite de Somalie italienne et d'Érythrée. L'exemplaire de la Garamba est identique à un paratype de Tessenei, en Érythrée, aimablement cédé par le D^r G. MÜLLER au Musée de Tervuren. Cette espèce est donc nouvelle pour le Congo.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 86, 1 ex., I/o, G. DEMOULIN, XI.1949.

Gen. **EURYARTHRON** GUÉRIN.

GUÉRIN, 1849, Mag. Zool., n° 158-161, p. 5; 1849. Rev. Mag. Zool., (2) I, p. 81. — CHAUDOIR, 1865, Cat. Coll. Cicind., p. 39. — RIVALIER, 1957, Rev. franç. d'Ent., 24, pp. 313, 315.

Euryarthron festivum DEJEAN ssp. **saginaturn** W. HORN.

Prothyma festiva ssp. *saginata* W. HORN, 1912, Arch. f. Naturg., 78, A 11, p. 82; 1926, Ent. Blätt., 22, p. 167; 1931, Ver. Ges. Luxemb. Nat., 40, p. 40.

P.N.G. : 7 exemplaires.

N° 353, 1 ex., I/o/3, H. DE SAEGER, 31.III.1950, savane arborescente, sur le sol; n° 1439, 3 ex., II/db/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, au soleil, sur sentier dégagé; n° 1440, 2 ex., II/cb/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, sur recrus de ligneux; n° 3250, 1 ex., Ndelele/K/120/2, H. DE SAEGER, 28.III.1952, savane arborescente, au sol, au soleil.

La forme typique est connue du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée portugaise; la ssp. *saginaturn* n'était mentionnée que de l'Oubangui-Chari. C'est donc une acquisition nouvelle pour la faune congolaise.

Gen. **PROTHYMIDIA** RIVALIER.

RIVALIER, 1957, Rev. franç. d'Ent., 24, pp. 314, 318.

Prothymidia angusticollis BOHEMAN.

P.N.G. : 13 exemplaires.

N° 353, 9 ex., I/o/3, H. DE SAEGER, 31.III.1950, savane arborescente, sur le sol; n° 1526, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.IV.1951, savane herbeuse, au sol; n° 1536, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 12.IV.1951, savane herbeuse, sur les ligneux; n° 1409, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 16.III.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 3425, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 6.V.1952, berges sablonneuses humides.

Espèce fréquente dans une grande partie de l'Afrique tropicale en dehors de la région forestière centrale, depuis l'Abyssinie jusqu'au Transvaal. Dans le *Coleopterorum Catalogus*, W. HORN la renseigne du Togo, mais cette indication est certainement erronée. C'est une forme de savane, ne volant guère mais courant parmi les touffes d'herbes, même lorsqu'elle est poursuivie. Au Congo, elle est commune dans le Haut-Katanga, le Lualaba et le Sankuru, rare au Kwango et au Bas-Congo; au Kivu, N. LELEUP l'a rencontrée en altitude dans le territoire d'Uvira : Mulenge (2.000 m) et Haute-Ngovi (3.000 m). Dans le Nord-Est elle est particulièrement rare; parmi les milliers d'exemplaires congolais de cette espèce que possède le Musée de Tervuren, ne se trouvent que quelques individus de cette région, provenant notamment de : Région de Sassa (COLMANT, 1895-1896), Tora (L. BURGEON, IV.1926), Yebo-Moto (id., IV.1926). A. COLLART l'a capturée à plusieurs reprises au Kibali-Ituri.

Gen. **CYLINDERA** WESTWOOD.**Cylindera** (s. str.) **aurosternalis** W. HORN.

P.N.G. : 3 exemplaires.

N° 479, 1 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 4.V.1950, savane arborescente; n° 464, 1 ex., I/b/2, G. DEMOULIN, 26.IV.1950, crête sablonneuse entre les rivières Magienga et Mogbwamu; n° 467, 1 ex., I/b/1, G. DEMOULIN, 26.IV.1950, savane arborescente.

Rare espèce, connue du Togo, du Cameroun, de l'Oubangui-Chari et, au Congo, de l'Uele et du Kibali-Ituri.

Cylindera (Ifasina) octoguttata FABRICIUS.

P.N.G. : 17 exemplaires.

N° 335, 1 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 29.III.1950, à la lampe; n° 380, 1 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 6.IV.1950, à la lampe; n° 407, 1 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 13.IV.1950, à la lampe; n° 416, 2 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 17.IV.1950, à la lampe; n° 853, 1 ex., I/o/3 aval, G. DEMOULIN, 29.IV.1950, fauchage de strate herbacée; n° 2181, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 31.VII.1951, savane brûlée, fauchage de Graminées; n° 2447, 1 ex., II/fd/11, H. DE SAEGER, 18.IX.1951, expansion marécageuse, fauchage de strate herbacée; n° 3309, 7 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 10.IV.1952, petit vallon marécageux, dans les fibres d'un fruit de Cucurbitacées abandonné sur le sol; n° 3254, 1 ex., Nagero/17, J. VERSCHUREN, 24.III.1952, galerie de la Dangu, au vol; n° 3923, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 8.VIII.1952, savane herbeuse, fauchage de Graminées.

Espèce largement répandue en Afrique.

Gen. **MYRIOCHILE** MOTSCHULSKY.**Myriochile fastidiosa** DEJEAN ssp. **vicina** DEJEAN.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 416, 1 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 17.IV.1950, à la lampe.

La forme typique est asiatique; la ssp. *vicina* est commune dans une grande partie de l'Afrique intertropicale.

Myriochile melancholica FABRICIUS.

P.N.G. : 1 exemplaire.

N° 2916, 1 ex., II/gc/15, H. DE SAEGER, 17.XII.1951, partie marécageuse récemment asséchée, à la surface du sol.

Espèce répandue dans toute l'Afrique, le bassin méditerranéen et en Inde, très commune au Congo.

Gen. **GRATOAEREA** CHAUDOIR.**Gratoaerea chrysopyga** W. HORN.

P.N.G. : 6 exemplaires.

N° 1542, 1 ex., Garamba/12, J. VERSCHUREN, 5.IV.1951; n° 3250, 2 ex., Ndelele/K/120/2, H. DE SAEGER, 28.III.1952, savane arborescente, sur le sol, au soleil; n° 3283, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 4.IV.1952, savane herbeuse, dans des termitières en champignons; Nagero, 1 ex., 1-23.IV.1954, C. NEBAY.

Espèce largement répandue en Afrique tropicale, du Sierra Leone au Katanga. Au Congo, elle est fréquente dans l'Uele et le Kibali-Ituri, assez rare au Katanga, mais inconnue d'ailleurs. Je n'ai pu trouver de différences morphologiques entre les spécimens du Nord et ceux du Katanga; il est probable que cette aire de dispersion, paraissant discontinue, est réunie par des incursions en Afrique orientale, encore non signalées.

Gen. **LOPHYRIDIA** JEANNEL.

JEANNEL, 1946, Faune Emp. Franç., VI, Col. Carab. rég. malg., 1, pp. 151, 152, 154. — RIVALIER, 1950, Rev. franç., d'Ent., 17, pp. 222, 237; 1957, l. c., 24, pp. 314, 326.

Lophyridia dongalensis KLUG.

(Fig. 4.)

P.N.G. : 17 exemplaires.

N° 1462, 5 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 28.III.1951, banc sablonneux humide, au bord de l'eau; n° 2819, 12 ex., II/fc/18, H. DE SAEGER, 29.XI.1951, plages sablonneuses récemment exondées, sur le sable humide en plein soleil.

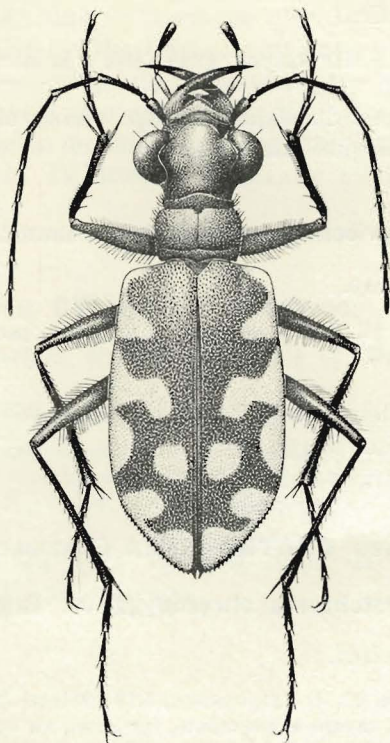


FIG. 4. — *Lophyridia dongalensis* KLUG, ♀. (Env. ×4,5)

Espèce répandue depuis le Sénégal et la Guinée jusqu'en Afrique orientale, où existent plusieurs races. Au Congo, la forme nominotypique a été d'abord signalée par L. BURGEON, d'après trois exemplaires étiquetés simplement « Congo Belge », mais sans localité précise, puis par moi-même en 1952, de l'Ubangi (Libenge, Yumbi, Zambi). La série ci-dessus appartient bien à la forme typique, qui était connue du Sénégal, de la Haute-Guinée, du Dahomey et du Soudan.

La ssp. *abyssinica* W. HORN est propre au Nord de l'Éthiopie et à l'Érythrée; la ssp. *imperatrix* SRNKA est répandue en Afrique orientale, du Kenya à la Delagoa Bay, ainsi que dans le Sud-Est du Congo (Haut-Katanga, Lualaba, Tanganika) et en Urundi, où je l'ai capturée à Rumonge, sur la rive orientale du lac Tanganika.

Gen. **LOPHYRA** MOTSCHULSKY.

Lophyra neglecta DEJEAN ssp. **intermedia** KLUG.

P.N.G. : 23 exemplaires.

N° 94, 17 ex., I/b/3, H. DE SAEGER, 11.I.1950, galerie forestière, berge sablonneuse partiellement sèche; n° 305, 2 ex., mont Ndogo, H. DE SAEGER, 15.III.1950, savane arborescente; n° 325, 1 ex., I/a/3-b/3, H. DE SAEGER, 24.III.1950, bas-fond sablonneux exondé sec; n° 1823, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 28.V.1951, sable humide; n° 2264, 1 ex., II/fd/4, H. DE SAEGER, 16.VIII.1951, savane herbeuse, fauchage de la strate herbeuse; n° 2551, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 6.X.1951, berges sablonneuses colonisées.

L'espèce est largement répandue dans presque toute l'Afrique; la forme nominotypique est propre à l'Afrique occidentale, du Sénégal au Congo où elle est connue au Bas-Congo, au Kwango, au lac Léopold II, en Ubangi, dans la Tshuapa, le district de Stanleyville, l'Uele et le Nord du Sankuru. La ssp. *intermedia*, qui en diffère par les taches suturales presque toujours réunies en une bandelette terminée en arrière par une pointe effilée, est fréquente dans toute l'Afrique orientale et australe et peuple au Congo les districts suivants : Kwango-Sud, Kasai, Lualaba, Sankuru-Sud, Haut-Katanga, Tanganika, Kivu, Kibali-Ituri et le Nord-Est de l'Uele.

Lophyra (Stenolophyra) saraliensis GUÉRIN.

P.N.G. : 4 exemplaires.

N° 545, 1 ex., I/o/3, H. DE SAEGER, 25.I.1950, savane arborescente; n° 553, 1 ex., I/b/3', G. DEMOULIN, 24.V.1950, galerie de la Mogbwamu; n° 1440, 1 ex., II/cb/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane arborescente, sur recrus de ligneux; n° 1441, 1 ex., II/cb/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, sur le sol.

Espèce banale, répandue largement en Afrique intertropicale.

Gen. **CALOCHROA** HOPE.

Calochroa sexpunctata F. ssp. **sexsignata** MANDL.

(Fig. 5.)

Cicindela sexpunctata ssp. *sexsignata* MANDL, 1954, Bonn. zool. Beitr., 5, p. 161; 1956, Ent. Arb. Mus. Frey, 7, p. 392.

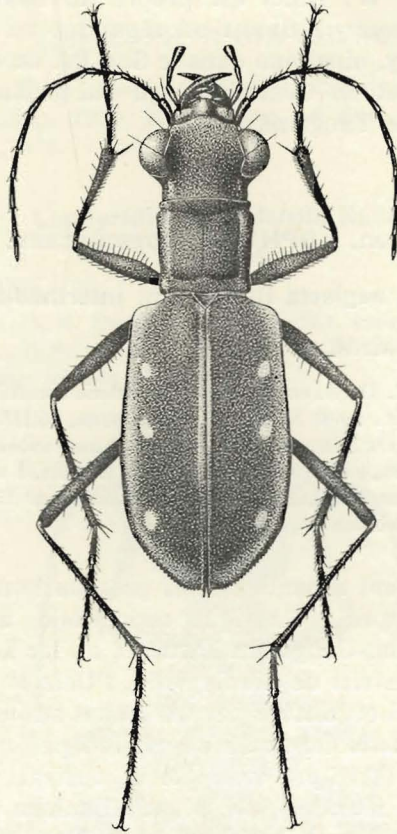


FIG. 5. — *Calochroa sexpunctata* ssp. *sexsignata* MANDL, ♀. (×4,5)

P.N.G. : 66 exemplaires.

• N° 495, 2 ex., I/a/3, G. DEMOULIN, 8.V.1950, rivière Aka, anse calme; n° 585, 6 ex., I/a/M, G. DEMOULIN, 7.VI.1950, savane herbeuse, fauchage; n° 705, 2 ex., I/a/1, G. DEMOULIN, 17.VII.1950, sur feuilles des arbres en savane de pente; n° 848, 1 ex., I/b/2, G. DEMOULIN, 27.IX.1950, fauchage de strate herbacée; n° 883, 2 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 7.X.1950; n° 888, 1 ex., Napokomweli, G. DEMOULIN, 13.X.1950, fauchage de strate herbacée; n° 995, 3 ex., II/e, H. DE SAEGER, 18.XII.1950, savane herbeuse, dans la strate herbeuse; n° 1640, 1 ex., II/cd/8, J. VERSCHUREN, 30.IV.1951, au sol, au bord de l'eau; n° 1735, 1 ex., II/fb/4, J. VERSCHUREN, 12.V.1951, au sol; n° 1859, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 5.VI.1951, à la

lampe; n° 2046, 9 ex., II/ce/5, J. VERSCHUREN, 5.VII.1951, par centaines, agrippées sur les feuilles des Graminées, fin d'une forte pluie; n° 2056, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 9.VII.1951, fauchage de strate herbeuse; n° 2225, 2 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 7.VIII.1951, marécage, au sol dans les parties sèches; n° 2456, 1 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 21.IX.1951, sur les Graminées, dans une région marécageuse; n° 2485, 4 ex., II/fd/15, H. DE SAEGER, 2.X.1951, plaine marécageuse, plages à Graminées; n° 2697, 7 ex., II/fd/6, H. DE SAEGER, 29.X.1951, savane herbeuse, fauchage des Graminées; n° 2802, 2 ex., II/id/8, H. DE SAEGER, 17.XI.1951, tête de source dégradée; n° 2812, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 30.XI.1951, à la lampe; n° 2881, 8 ex., II/fc/14, H. DE SAEGER, 10.XII.1951, mare temporaire, fauchage des herbes; n° 2882, 1 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 11.XII.1951, fauchage des Herbacées; n° 2916, 5 ex., II/gc/15, H. DE SAEGER, 17.XII.1951, partie marécageuse asséchée, sur le sol; n° 2935, 1 ex., II/fd/10, H. DE SAEGER, 20.XII.1951, petit vallon dénudé, fauchage des Graminées; n° 2942, 1 ex., II/fc/14, J. VERSCHUREN, 26.XII.1951, sur le sol; n° 3167, 2 ex., PpK/10/d/10, H. DE SAEGER, 5.III.1952, rivière, fauchage au soleil.

L'espèce est largement répandue en Asie tropicale (Inde, Siam, Birmanie, Tonkin, Malaisie) et en Afrique au Nord de l'Équateur. MANDL a séparé récemment sous le nom de ssp. *sexsignata* les exemplaires africains, gardant le nom de *sexpunctata* pour la forme asiatique. En examinant de nombreux individus de provenances diverses, cette séparation me paraît justifiée. Tous les spécimens africains que j'ai pu voir diffèrent nettement des asiatiques par la disposition de la tache claire élytrale médiane, ainsi que l'a indiqué MANDL.

En Afrique cet insecte se rencontre assez communément au Sénégal, au Cameroun et jusqu'au Bahr-el-Ghazal. Je n'en avais encore vu aucun exemplaire du Congo, et BURGEON disait qu'il « existe peut-être dans le Nord de l'Uele ». C'est donc une espèce nouvelle pour le Congo et le nombre d'exemplaires recueillis montre qu'elle est loin d'être rare à la Garamba.

Gen. **ROPALOTERES** GUÉRIN.

Ropaloteres congoensis FLEUTIAUX.

(Fig. 6.)

P.N.G. : 17 exemplaires.

n° 1439, 4 ex., II/db/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, sur sentier dégagé, au soleil; n° 1440, 1 ex., II/cb/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, sur recrus de ligneux; n° 1558, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 16.IV.1951, savane herbeuse; n° 3250, 4 ex., Ndelele/K/120/2, H. DE SAEGER, 28.III.1952, savane arborescente, au sol, au soleil; n° 3280, 1 ex., PpK/14/g/2, H. DE SAEGER, 4.IV.1952, savane arborescente, au sol; n° 3283, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 4.IV.1952, savane herbeuse, dans termitières en champignon; n° 3461, 1 ex., Aka, H. DE SAEGER, 14.V.1952, ruisseau d'eau claire; n° 3480, 2 ex., Inimvua, H. DE SAEGER, 16.V.1952, savane arborescente, fauchage dans arbustes; n° 3745, 1 ex., II/fd/11, H. DE SAEGER, 27.VII.1952, prairie marécageuse.

Espèce connue du Cameroun, de l'Afrique équatoriale française, de l'Uganda et, au Congo, au Nord et au Sud de l'Équateur : Uele, Kibali-Ituri, Sankuru, Lualaba, Kasai. Je n'ai pu trouver de différences entre les spécimens du Katanga et ceux du Nord-Est.

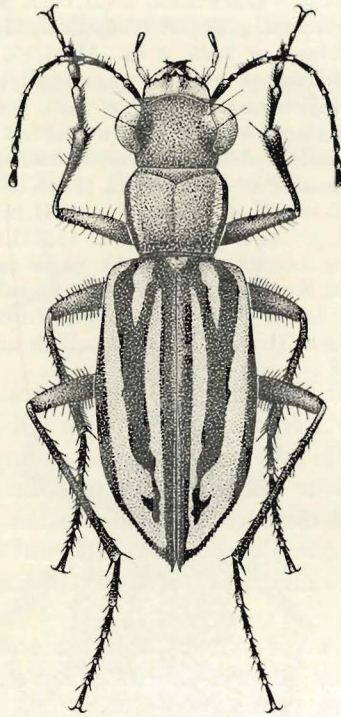


FIG. 6. — *Ropaloteres congoensis* FLEUTIAUX, ♂. ($\times 4,5$)

Ropaloteres nysa GUÉRIN ssp. **Quedenfeldti** W. HORN.

Cicindela Quedenfeldti W. HORN, 1896, Ent. Nachr., 22, p. 343.

Cicindela nysa ssp. *Quedenfeldti* W. HORN, 1929, Stettin. Ent. Zeit., 40, p. 320; 1938, Ent. Beitr., 5, pl. 41, fig. 26-27. — BASILEWSKY, 1948, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., 24, n° 5, p. 7; 1951, Explor. hydr. lac Tanganyika, III, 2, p. 14.

P.N.G. : 8 exemplaires.

N° 416, 1 ex., I/o/1, H. DE SAEGER, 17.IV.1950, à la lampe; n° 564, 1 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 26.V.1950; n° 1488, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 2.IV.1951, à la lampe; n° 1728, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 12.V.1951, à la lampe; n° 3280, 1 ex., PpK/14/g/2, H. DE SAEGER, 4.IV.1952, savane arborescente, au sol; n° 3311, 2 ex., II/PpK/73/d/9, H. DE SAEGER, 8.IV.1952, lisière d'un ravin, fauchage des Herbacées; Gangala na Bodio, 1 ex., G. F. DE WITTE, 8-12.IV.1945.

L'espèce est répandue en Afrique tropicale, du Sénégal au Kenya. La ssp. *Quedenfeldti* est propre au Nord-Est du Congo (Uele, Kibali-Ituri) et à l'Uganda.

Ropaloteres cinctus OLIVIER.

P.N.G. : 4 exemplaires.

N° 495, 1 ex., I/a/3, G. DEMOULIN, 8.V.1950, riv. Aka, anse calme; n° 1443, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse; n° 3250, 1 ex., Ndelele/K/120/2, H. DE SAEGER, 28.III.1952, savane arborescente, au sol, au soleil; n° 3514, 1 ex., Aka/2, H. DE SAEGER, 22.V.1952, lisière de galerie forestière, fauchage des arbustes.

Espèce particulièrement commune en Afrique occidentale et centrale, très fréquente au Congo, à l'exception de l'Est et du Sud-Est où elle semble absente. Le petit nombre d'exemplaires recueillis par la Mission DE SAEGER montre qu'elle est fort rare dans le Nord-Est, d'où d'ailleurs le Musée Royal de l'Afrique Centrale n'en possède que peu d'individus. Néanmoins *R. cinctus* n'est pas inféodé à la zone forestière exclusivement et se rencontre abondamment dans les savanes du Kasai et du Katanga.

Trois des quatre exemplaires ci-dessus se rapportent à la var. *pseudo-viridis* W. HORN, qui n'est qu'une variante du dessin élytral. MANDL a décrit récemment (Ent. Arb. Mus. Frey, 7, 1956, p. 392) les var. *rubrovelutina* (d'un brun-rouge clair et mat) et *viridovelutina* (d'un vert mat), qui ne sont que des variantes de coloration de l'espèce, et ne méritant pas de nom.

Ropaloteres flavosignatus CASTELNAU ssp. **flavoreductus** W. HORN.

Cicindela flavosignata ssp. *flavo-reducta* W. HORN, 1925, Ent. Blätt., 21, p. 137; 1938, Ent. Beih., 5, pl. 43, fig. 10. — BURGEON, 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Cicind., p. 41. — BASILEWSKY, 1948, Bull. Mus. roy. Hist. nat. Belg., 24, n° 5, p. 8.

P.N.G. : 4 exemplaires.

N° 1361, 2 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 12.III.1951, prairie à Cypéracées; n° 3250, 1 ex., Ndelele/K/120/2, H. DE SAEGER, 28.III.1952, savane arborescente, au sol, au soleil; n° 3367, 1 ex., mont Embe, H. DE SAEGER, 21.IV.1952, savane arborescente.

La race nominotypique est occidentale, propre à la Haute-Guinée, au Cameroun et à l'Oubangui-Chari. La ssp. *flavoreductus* W. HORN fut décrite de l'Uganda et du Kenya. Dans le Nord-Est du Congo se rencontre une forme de transition entre les deux races, se rapprochant fortement de la sous-espèce orientale. Elle est fort rare au Congo et je ne l'y connais que des localités suivantes :

Uele : Yakuluku (Dr J. RODHAIN, MRAC).

Kibali-Ituri : Yebo-Moto (L. BURGEON, III.1926, MRAC); Mongapi près Faradje (A. COLLART, IV.1930, coll. A. COLLART).

M. C. VAN NIDEK m'a communiqué dernièrement un exemplaire provenant de la partie septentrionale de la Rhodésie du Nord, constituant une race inédite bien distincte, et qu'il décrira prochainement; elle pourrait se retrouver au Katanga.

Gen. **ELLIPTICA** FAIRMAIRE.

FAIRMAIRE, 1884, Ann. Soc. ent. Belg., C. R. p. 70; 1887, Ann. Soc. ent. France, (6) 7, p. 71. — RIVALIER, 1957, Rev. franç. d'Ent., 24, pp. 313, 336.

Elliptica Deyrollei GUÉRIN.

P.N.G. : 26 exemplaires.

N° 1249, 1 ex., II/id/4, H. DE SAEGER, 14.II.1951, savane herbeuse; n° 1439, 7 ex., II/db/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, au soleil, sur sentier dégagé; n° 1440, 2 ex., II/cb/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, sur recrus de ligneux; n° 1443, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse; n° 1526, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 13.IV.1951, savane herbeuse, sur le sol; n° 3250, 13 ex., Ndelele/K/120/2, H. DE SAEGER, 28.III.1952, savane arborescente, au sol, au soleil; n° 3480, 1 ex., Inimvua, H. DE SAEGER, 16.V.1952, savane arborescente, fauchage des arbustes.

Espèce étendant son habitat du Sénégal à l'Uganda, assez fréquente dans l'Oubangui-Chari. Au Congo je ne la connais que du Nord de l'Uele et du Nord-Est du Kibali-Ituri; elle y a tendance à différer quelque peu des spécimens typiques.

Elliptica kolbeana W. HORN ssp. **dispersesignata** W. HORN.

Cicindela Kolbei ssp. *dispersesignata* W. HORN, 1913, Arch. f. Naturg., 79, A3, p. 109.

Cicindela Kolbeana ssp. *dispersesignata* W. HORN, 1915, Gen. Ins., 235, p. 244; 1926, Ent. Mitt. 15, p. 76; 1931, Ver. Ges. Nat. Luxemb., 41, p. 51; 1938, Ent. Beih., 5, pl. 42, fig. 15-16. — BURGEON, 1927, Rev. Zool. afr., 15, p. 345; 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Cicind., p. 39.

P.N.G. : 2 exemplaires.

N° 1439, 2 ex., II/db/4, H. DE SAEGER, 23.III.1951, savane herbeuse, au soleil, sur sentier dégagé.

E. kolbeana est une espèce rare, dont la forme nominotypique est répandue au Tanganyika Territory et en Rhodésie du Nord. La ssp. *dispersesignata*, encore moins fréquente, est connue de l'Oubangui-Chari et de l'Uganda, et est représentée dans les collections de Tervuren par un seul individu congolais provenant de Bambili, en Uele (D^r J. RODHAIN leg.). Les deux exemplaires du Parc National de la Garamba diffèrent de ce spécimen,

ainsi que d'un paratype de Fort Crampel, par une réduction très notable des taches jaunes élytrales; il se pourrait que l'on ait affaire à une race distincte.

L'espèce existe aussi au Katanga, mais y est représentée par une forme bien particulière, que je décris ci-dessous :

[***Elliptica kolbeana* W. HORN ssp. *longesuturata* nova.**]

Se rapproche plus de la race nominotypique que de la ssp. *disperse-signata*. Diffère de *kolbeana* s. str., dont j'ai pu voir le type grâce à la grande amabilité du Dr J. W. MACHATSCHKE, du Deutsche Entomologisches Institut, à Berlin, par les caractères suivants : pronotum plus rétréci vers l'arrière; épine suturo-apicale de l'élytre plus courte; dessin élytral différent : bande sub-suturale jaune très longue, large jusqu'à la mi-longueur, puis s'amincissant pour disparaître tout à fait un peu avant la tache transversale apicale, crosse humérale jaune bien plus longue que chez *kolbeana*, dirigée en oblique vers l'intérieur avec, à la fin du premier quart, un point jaunâtre arrondi, tandis qu'au même niveau, mais plus à l'intérieur, se trouve une autre petite tache jaune en prolongement de la crosse interne de la bande subsuturale, tache transversale médiane et taches apicales de la même couleur et non blanches. Les quatre individus que j'ai sous les yeux sont très semblables entre eux, ce qui laisse supposer une constance notable.

Lualaba : Bukama (Dr J. BEQUAERT, X.1911, 2 ex. dont l'holotype); Sankisia (Dr J. BEQUAERT, X.1911, 2 ex.).

Holotype et paratypes au Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren.

***Elliptica longestriata* W. HORN.**

(Fig. 7.)

Cicindela longestriata W. HORN, 1912, Arch. f. Naturg., 78, A11, p. 83; 1913, Rev. Zool. afr., 2, p. 268; 1915, Gen. Ins., 236, p. 244; 1929, Stettin. Ent. Zeit., 40, p. 324; 1931, Ver. Ges. Luxemb. Nat., 41, p. 42; 1938, Ent. Beih., 5, pl. 47, fig. 1. — BURGEON, 1927, Rev. Zool. afr., 15, p. 348; 1937, Ann. Mus. Congo Belge, in-4°, Zool., III, 2, Cicind., pp. 23, 53.

P.N.G. : 2 exemplaires.

N° 464, 1 ex., I/b/2, G. DEMOULIN, 26.IV.1950, crête sablonneuse entre les rivières Magienga et Mogbwamu; n° 536, 1 ex., I/a/1, G. DEMOULIN, 22.V.1950, savane arborescente.

L'espèce fut décrite par W. HORN de Fort Sibut, en Oubangui-Chari, puis citée du Katanga par le même auteur et par L. BURGEON. Comme on le verra plus loin, ces citations se rapportent en réalité à une forme bien distincte; la forme nominotypique est donc mentionnée ici pour la première fois du Congo.

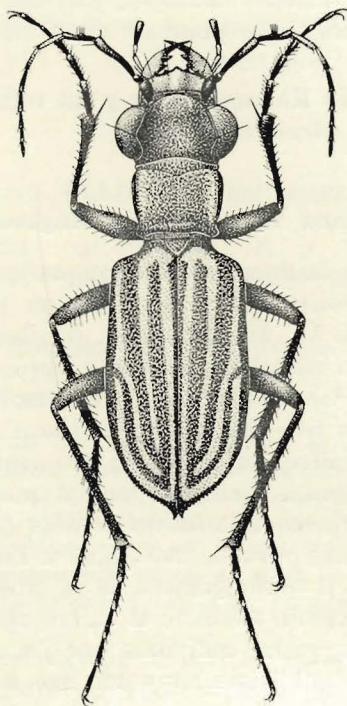


FIG. 7. — *Elliptica longestriata* W. HORN, ♂. ($\times 6,5$)

[*Elliptica longestriata* W. HORN ssp. **katangana** nova.]

Décrite de l'Oubangui-Chari en 1912 par W. HORN, l'espèce fut signalée dès 1913 par son auteur du Katanga (Mufungwe), qui relevait cependant déjà quelques différences entre les spécimens des deux localités. L. BURGEON reprend cette citation en 1927, mais observe en 1937 que les exemplaires katangais diffèrent légèrement et « constituent, peut-être, une race distincte ».

Ayant actuellement sous les yeux une petite série d'individus provenant de diverses régions du Katanga, ainsi que des spécimens de Fort Sibut et de Fort Crampel, en Oubangui-Chari, dont le type ♂ de W. HORN, obligeamment communiquée par le D^r J. W. MACHATSCHKE, j'ai pu constater que les différences existant entre les populations du Nord et du Sud, tout en n'étant pas très fortes, sont bien constantes et que la forme katangaise constitue une race géographique bien distincte.

Cette race, que je nomme ssp. *katangana* nova, se caractérise par :

1° corps moins étroit et moins convexe, à élytres moins parallèles et plus élargis; pronotum plus transversal;

2° pubescence blanche plus abondante et plus longue, surtout sur la tête (à l'exception du clypéus), mais aussi sur le pronotum;

3° dessin élytral à bandes jaunâtres longitudinales plus étroites et ayant plus de tendance à se déchirer; à la base de l'élytre la bande juxta-suturale est nettement séparée de la discale, tandis que chez la forme typique elle est largement réunie en formant une anse ample;

4° la pointe apicale est plus longue et plus forte chez le ♂ de la forme nominale que chez celui de la nouvelle race.

Lualaba : Mufungwe-Sampwe (Dr J. BEQUAERT, XII.1911, 1 ex.); Mura près Jadotville (J. VAN MOL, I.1950, l'holotype); Kapiri (MISS. AGRIC. LEPLAE, IX.1912, 1 ex.); Lukafu (G. F. DE WITTE, XII.1930, 1 ex.).

Haut-Katanga : Élisabethville (CH. SEYDEL, I.1923, 1 ex.; R. MASSART, XI.1930, 1 ex.); Mitwaba (H. TAZIEFF, 1947, 2 ex.).

Holotype et paratypes au Musée Royal de l'Afrique Centrale à Tervuren.

Subfam. OMOPHRONINAE.

Gen. PHRATOR SEMENOV.

Phrator multiguttatus CHAUDOIR.

(Fig. 8.)

P.N.G. : 92 exemplaires.

N° 1161, 19 ex., II/gd/Garamba, P. SCHOEMAKER, 29.I.1951, bancs de sable récemment exondés; n° 1170, 39 ex., II/fd/Garamba, H. DE SAEGER, 1.II.1951, bancs de sable récemment exondés; n° 1745, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 17.V.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 1843, 4 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, I.VI.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 2208, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 7.VIII.1951, savane herbeuse brûlée; n° 2707, 1 ex., II/fc/5, H. DE SAEGER, 2.XI.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 2762, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 16.XI.1951, talus sous galerie forestière; n° 2821, 1 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 30.XI.1951, végétation paludicole dense, entre les touffes; n° 3018, 1 ex., II/fc/17, H. DE SAEGER, 17.I.1952, galerie forestière claire, au sol; n° 3270, 8 ex., II/fd/Garamba, H. DE SAEGER, 1.IV.1952, plages sablonneuses très humides; n° 3705, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VI.1952, savane herbeuse à ligneux; n° 3883, 2 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse à Graminées; n° 3954, 2 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 20.VIII.1952, savane herbeuse de crête; n° 3989, 2 ex., II/gd/10, H. DE SAEGER, 29.VIII.1952, savane herbeuse à *Urelytrum*; Parc National de la Garamba, H. DE SAEGER, 1950-1952, 8 ex.

L'espèce est répandue dans toute la vallée du Nil, du Delta aux sources, s'étendant à l'Est en Érythrée, au Sud jusqu'à l'extrémité méridionale du lac Tanganika (fig. 9). Une ssp. *somalicus* ALLUAUD existe à l'embouchure du Juba, en Somalie, mais les caractères différentiels, basés uniquement sur le dessin métallique vert du dessus du corps, me paraissent insuffisants pour la séparation d'une race, d'autant plus que la coloration est quelque

peu variable chez l'espèce. Enfin, *P. Rothschildi* ALLUAUD, décrit sur une petite série provenant des bords du lac Rodolphe, ne me semble pas non plus dépasser le cadre de la variation individuelle.

Au Congo, l'espèce n'a été recueillie que quatre fois, toujours au bord du Tanganika :

Uvira (Kavimvira), à la lumière (G. MARLIER, I.1956, MRAC); Albertville (P. GÉRARD, V.1930, MRAC; EXPL. HYDR. TANGANIKA, XI.1946, IRSNB); Baudouinville (R. MAYNÉ, XI.1918, MRAC).

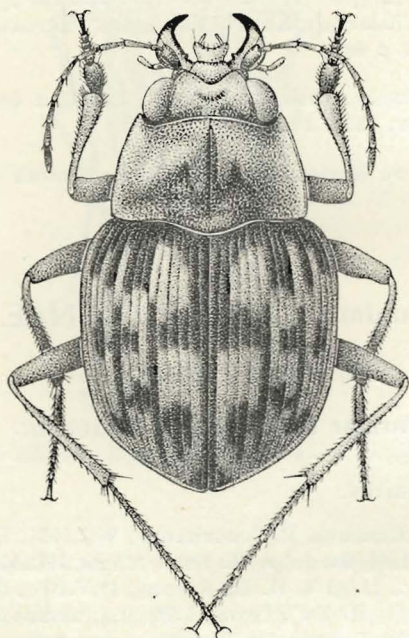


FIG. 8. — *Phrator multiguttatus* CHAUDOIR. (×8)

KOLBE (Berlin. ent. Zeit., 51, 1906, p. 335) cite un exemplaire capturé au Cameroun, sur les bords du Benue, en Adamaua, mais il s'agit probablement d'une autre espèce.

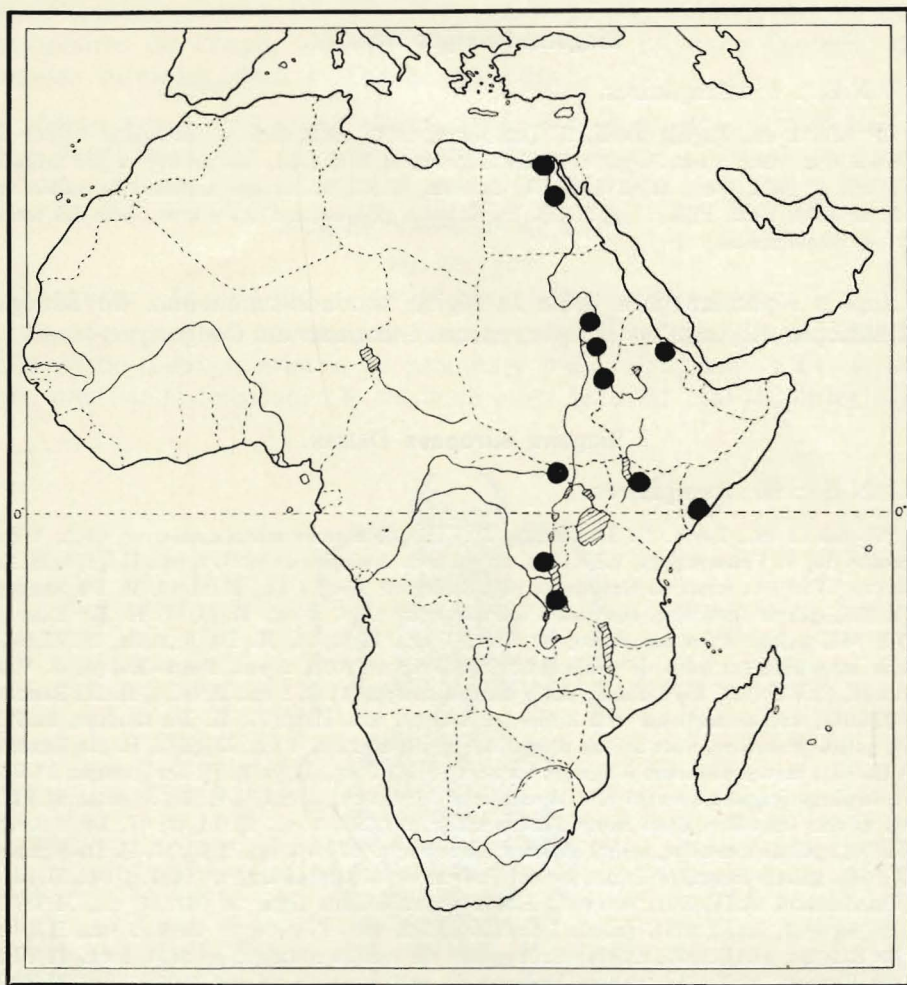


FIG. 9. — Distribution géographique de *Phrator multiguttatus* CHAUDOIR.

Subfam. **SIAGONINAE.**

Gen. **SIAGONA** LATREILLE.

Les espèces de ce genre sont des habitants exclusifs de savanes sèches et de régions sub-désertiques, et ne se sont rencontrées au Congo que très exceptionnellement.

Siagona fuscipes BONELLI.

P.N.G. : 4 exemplaires.

N° 823, 1 ex., Napokomweli, G. DEMOULIN, 15.IX.1950, feuilles des arbres autour du « Ndiwili »; n° 2262, 1 ex., II/gd/8, H. DE SAEGER, 14.VIII.1951, tête de source peu arborée, sur le sol; n° 2654, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.X.1951, savane herbeuse de vallée, sur le sol; n° 3289, 1 ex., PpK/14/g/7'', H. DE SAEGER, périphérie d'une prairie, dans des termi-
tières en champignon.

Espèce répandue dans toute la région soudano-sahélienne, du Sénégal à l'Éthiopie et jusqu'en Égypte; encore inconnue au Congo.

Siagona europaea DEJEAN.

P.N.G. : 60 exemplaires.

N° 655, 1 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 30.VI.1950, savane arborescente; n° 1545, 1 ex., Garamba/14, J. VERSCHUREN, 8.IV.1951, au sol sous *Iringia*; n° 1877, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 8.VI.1951, savane à Graminées paludicoles; n° 1888, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 9.VI.1951, galerie forestière, sur strate arbustive; n° 1916, 2 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 15.VI.1951, galerie forestière dense; n° 1971, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 25.VI.1951, galerie forestière, sur ados de sables alluvionnaires; n° 2078, 1 ex., Haute-Makpe, J. VERSCHUREN, 12.VII.1951, bord d'une galerie marécageuse; n° 2112, 1 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 17.VII.1951, savane herbeuse non brûlée; n° 2132, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 24.VII.1951, galerie forestière, dans le bois d'un *Ficus* mort; n° 2135, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 20.VII.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 2159, 2 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 27.VII.1951, fond marécageux formant tête de source; n° 2298, 1 ex., II/hd/9, H. DE SAEGER, 21.VIII.1951, galerie forestière, dans tronc d'arbre mort; n° 2362, 3 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 4.IX.1951, galerie forestière, arbres et branches morts; n° 2364, 3 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 5.IX.1951, galerie forestière dense, troncs d'arbres en décomposition; n° 2424, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 14.IX.1951, savane herbeuse de vallée, sur tiges; n° 2472, 3 ex., II/fc/17, H. DE SAEGER, 25.IX.1951, galerie forestière claire, sous l'écorce; n° 2481, 2 ex., II/gc/9, H. DE SAEGER, 28.IX.1951, rivière marécageuse, sur feuilles et troncs; n° 2654, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.X.1951, savane herbeuse de vallée, sur le sol; n° 2695, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 25.X.1951, savane herbeuse de vallée, sur le sol; n° 2707, 1 ex., II/fc/5, H. DE SAEGER, 2.XI.1951, savane herbeuse de vallée, sur le sol; n° 2762, 5 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 16.XI.1951, talus sous galerie forestière; n° 2766, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 16.XI.1951, berges sablonneuses sous galerie forestière; n° 2874, 1 ex., II/fc/15, H. DE SAEGER, 7.XII.1951, îlot de *Phoenix reclinata*, dans un marécage; n° 3401, 1 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 29.IV.1952, ruisseau à cours dénudé, sur le sol; n° 3405, 4 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 30.IV.1952, tête de source, dans des arbres morts en décomposition; n° 3446, 3 ex., Aka, H. DE SAEGER, 15.IV.1952, galerie forestière, dans les bois en décomposition sur le sol; n° 3563, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.VI.1952, galerie forestière, dans branches mortes; n° 3721, 7 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 30.VI.1952, marais à Marantacées; n° 3781, 2 ex., II/gc/9, H. DE SAEGER, 14.VII.1952, galerie forestière très dégradée, sur le sol; n° 3787, 3 ex., PpK/8/9, H. DE SAEGER, 15.VII.1952, galerie forestière dégradée, dans les arbres morts sur pied; n° 3919, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 11.VIII.1952, savane herbeuse de vallée; n° 4053, 2 ex., II/lc/8, H. DE SAEGER, 8.IX.1952, tête de source boisée, dans le bois mort.

Espèce largement répandue dans la région méditerranéenne, l'Afrique septentrionale, sahélo-soudanaise et orientale. Je n'en connaissais que trois exemplaires du Congo, tous au Musée Royal de l'Afrique Centrale, des localités suivantes, dans le Sud-Est du pays :

Mulongo-Mafinge (P. GÉRARD, VII.1930); Ankoro-Mulongo (M. POLL, VI.1947); Kasenga (H. J. BRÉDO, XII.1937).

Siagona Vanstraeleni n. sp.

(Fig. 10, 11 b.)

Longueur : 12 à 13 mm. — Ailes normalement développées.

Avant-corps d'un ferrugineux rougeâtre foncé, la base des mandibules et la partie latéro-antérieure du pronotum d'un ferrugineux clair; élytres avec une bande longitudinale médiane assez large et mal délimitée d'un

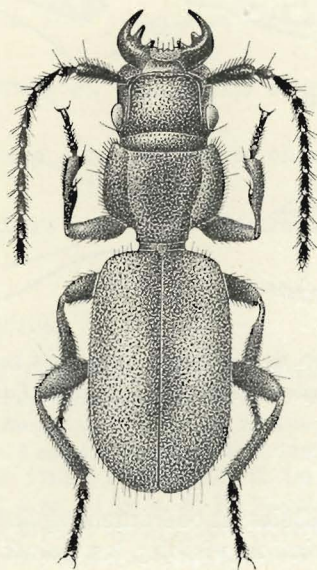


FIG. 10. — *Siagona Vanstraeleni* n. sp. (×5)

brun foncé, débutant presque à la base et terminée un peu avant l'apex, alors que tout le restant, y compris l'épaule et les côtés, est d'un ferrugineux rougeâtre; dessous brunâtre, l'abdomen plus clair; pattes entièrement ferrugineuses, non rembrunies sur les fémurs ni aux tarse; antennes brunes, les quatre premiers articles ferrugineux. Tout le dessus couvert d'une pubescence longue, dense et semi-dressée, roussâtre; celle du dessous plus courte et plus fine, moins hirsute.

Tête très large, les yeux petits mais très saillants; surface avec des points gros et moyennement foncés, modérément serrés, absents au milieu du front.

Pronotum transverse, 1,40 fois plus long que large, à angles antérieurs saillants nettement vers l'avant, la base un peu plus étroite que la moitié de la largeur maximale; sillon longitudinal médian fin mais bien marqué, n'atteignant ni la base ni le bord antérieur; sillons longitudinaux latéraux profonds et larges, fortement coudés vers l'extérieur en avant; toute la surface couverte d'une ponctuation grosse et modérément profonde, les points arrondis, espacés sur le disque, plus rapprochés sur les côtés mais surtout devant la base et en arrière du bord antérieur.

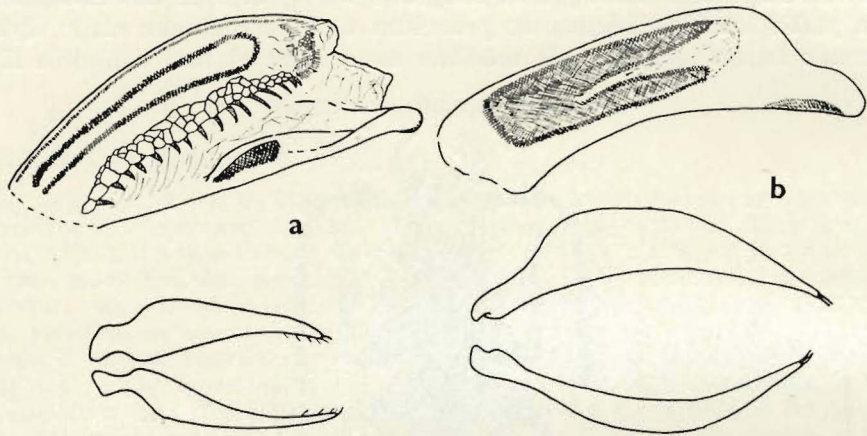


FIG. 11. — Lobe médian de l'édéage et paramères gauche et droit. ($\times 25$)

a : *Siagona senegalensis* DEJEAN. — b : *S. Vanstraeleni* n. sp.

Elytres allongés et parallèles, modérément aplanis sur le disque, l'épaule bien marquée; aucune striation visible; les points de la surface arrondis, assez gros, peu profonds, rapprochés les uns des autres.

Dessous ponctué, à pubescence plus courte et plus couchée que sur le dessus. Métépisternes très longs et étroits.

Organe copulateur mâle étroit et allongé, comprimé latéralement, à bulbe basal atrophié; styles allongés, portant à l'apex deux fortes soies (fig. 11).

Cette nouvelle espèce ressemble fortement à *S. senegalensis* DEJEAN et pourrait même être confondue avec cette dernière. Elle en est cependant bien distincte par les caractères suivants :

taille toujours un peu plus grande;

coloration : tête et pronotum plus foncés chez *senegalensis*, d'un brun de poix; alors que chez *senegalensis* toute la base de l'élytre est noire sur près d'un quart de la longueur totale, avec une bande longitudinale de même couleur, suturale, triangulaire et bien délimitée jusqu'un peu avant l'apex, et une autre marginale atteignant plus ou moins l'angle apical externe, laissant sur chaque élytre une tache d'un ferrugineux très clair, chez *Vanstraeleni* le fond ferrugineux est bien plus étendu, la tache noirâtre longitudinale étant seulement suturale et peu nettement délimitée, la base restant entièrement ferrugineuse, et sans trace de bande foncée marginale; ce dessin est très constant chez tous les nombreux exemplaires des deux espèces examinés; chez la nouvelle espèce les pattes sont d'un ferrugineux clair, mais plus foncées chez *senegalensis*, avec les fémurs toujours brun très foncé; en dessous l'avant-corps est plus foncé chez *senegalensis*;

la ponctuation de la tête est plus régulièrement espacée chez *senegalensis*;

le pronotum est plus fortement et plus profondément ponctué chez *senegalensis*, et les sillons longitudinaux latéraux situés entre le sillon médian et le bord externe, sont chez cette espèce moins marqués et moins continus;

la ponctuation des élytres est plus grosse et plus régulière chez *senegalensis*;

la pubescence du dessus est plus longue chez la nouvelle espèce, plus dense et plus dressée;

les édéages et les styles sont très différents chez les deux espèces (fig. 11, a et b).

P.N.G. : 206 exemplaires.

N° 612, 1 ex., I/b/3', G. DEMOULIN, 16.VI.1950, galerie sèche; n° 655, 1 ex., I/o/1, G. DEMOULIN, 30.VI.1950, savane arborescente; n° 1470, 1 ex., II/cd/8, J. VERSCHUREN, 29.III.1951, sous écorce d'*Erythrophloeum guineense*; n° 1595, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 22.IV.1951, à la lampe; n° 1640, 9 ex., II/cd/8, J. VERSCHUREN, 30.IV.1951, au sol, dans débris organiques au bord de l'eau; n° 1743, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 17.V.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 1745, 4 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 17.V.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 1791, 1 ex., II/id/8, J. VERSCHUREN, 22.V.1951, sous écorce d'arbre; n° 1848, 1 ex., II/he/4, J. VERSCHUREN, 31.V.1951, au sol, à la base de ligneux; n° 1869, 6 ex., II/hc/8, H. DE SAEGER, 5.VI.1951, tête de source, branches et arbres en décomposition; n° 1877, 1 ex., II/gc/6, H. DE SAEGER, 8.VI.1951, savane à graminées paludicoles; n° 1888, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 9.VI.1951, galerie forestière, sur strate arbustive; n° 1925, 7 ex., Morubia/8, J. VERSCHUREN, 13.VI.1951, écorce de *Khaya*; n° 1928, 2 ex., Morubia/8, J. VERSCHUREN, 14.VI.1951, dans des « Baga » et *Macaranga*, en décomposition sur le sol; n° 1929, 5 ex., Morubia/8, J. VERSCHUREN, 14.VI.1951, écorce d'*Erythrophloeum*; n° 1933, 10 ex., Morubia/8, J. VERSCHUREN, 12.VI.1951, arbre en décomposition; n° 1957, 4 ex., II/ed/9, H. DE SAEGER, 22.VI.1951, galerie forestière dégradée, sous les écorces et dans le bois mort; n° 1970, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 25.VI.1951, galerie forestière; n° 1971, 4 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 25.VI.1951, galerie forestière, sur ados de sables alluvionnaires; n° 2073, 6 ex., affluent Mogbwamu/8, J. VERSCHUREN, 10.VII.1951, tête de source, sous écorces; n° 2076, 4 ex., Haute-Makpe/9, J. VERSCHUREN, 12.VII.1951, sous écorces de ligneux divers; n° 2078, 12 ex., Haute-Makpe, J. VERSCHUREN, 12.VII.1951, sous feuilles mortes et débris divers; n° 2112,

4 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 17.VII.1951, au sol entre les touffes de Graminées; n° 2128, 3 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 23.VII.1951, sur strate herbacée; n° 2132, 2 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 24.VII.1951, dans le bois d'un *Ficus* mort; n° 2135, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 20.VII.1951, savane herbeuse à ligneux rares; n° 2265, 2 ex., II/hc/8, J. VERSCHUREN, 17.VIII.1951, sur la strate herbeuse marécageuse; n° 2298, 4 ex., II/hd/9, H. DE SAEGER, 21.VIII.1951, dans des troncs d'arbres morts; n° 2312, 1 ex., II/fe/10, H. DE SAEGER, 23.VIII.1951, dans des troncs et branches morts tombés; n° 2339, 3 ex., PpK/72, H. DE SAEGER, 27.VIII.1951, dans troncs pourris sur le sol; n° 2364, 3 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 5.IX.1951, dans troncs d'arbres en décomposition; n° 2424, 1 ex., II/fd/5, H. DE SAEGER, 14.IX.1951, savane herbeuse de vallée, sur tiges; n° 2449, 6 ex., II/cc/9, H. DE SAEGER, 17.IX.1951, sous écorces mortes d'un *Mitragyna*; n° 2465, 3 ex., II/cc/3, H. DE SAEGER, 20.IX.1951, dans des branches mortes; n° 2472, 1 ex., II/fe/17, H. DE SAEGER, 25.IX.1951, sous l'écorce d'*Irvingia* morts; n° 2475, 1 ex., II/hd/8, H. DE SAEGER, 26.IX.1951, sur strate herbacée; n° 2477, 1 ex., II/cc/e, H. DE SAEGER, 21.IX.1951, savane faiblement arborée, au sol; n° 2481, 1 ex., II/gc/9, H. DE SAEGER, 28.IX.1951, sur feuilles et troncs; n° 2572, 1 ex., II/fd/18, H. DE SAEGER, 11.X.1951, berges sablonneuses; n° 2642, 1 ex., II/gc/5, H. DE SAEGER, 18.X.1951, savane herbeuse de vallée, au sol; n° 2746, 6 ex., II/me/9, H. DE SAEGER, 21.XI.1951, sous les écorces; n° 2762, 2 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 16.XI.1951, talus sous galerie forestière, au sol; n° 2763, 3 ex., II/id/8, H. DE SAEGER, 17.XI.1951, sous les écorces et arbres en décomposition; n° 2874, 2 ex., II/fe/15, H. DE SAEGER, 7.XII.1951, sur herbacées basses et le sol; n° 3401, 1 ex., II/gc/10, H. DE SAEGER, 29.IV.1952, sur le sol aux abords d'un ruisseau; n° 3405, 3 ex., II/gc/8, H. DE SAEGER, 30.IV.1952, dans des arbres morts en décomposition; n° 3419, 6 ex., II/lc/8, H. DE SAEGER, 3.V.1952, dans les arbres morts; n° 3445, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 7.V.1952, dans bois mort en décomposition; n° 3450, 1 ex., Aka, H. DE SAEGER, 14.V.1952, lisière de galerie forestière, fauchage des arbustes; n° 3545, 1 ex., II/gd/4, J. VERSCHUREN, 29.V.1952, savane; n° 3563, 1 ex., II/fd/17, H. DE SAEGER, 3.VI.1952, dans des branches mortes; n° 3624, 1 ex., PFSK/20/10, H. DE SAEGER, 14.VI.1952, sous les écorces; n° 3649, 2 ex., Ndelele/3, H. DE SAEGER, 18.VI.1952, dans un arbre mort sur pied; n° 3657, 1 ex., PFSK/5/3, H. DE SAEGER, 20.VI.1952, savane arborescente, sur le sol; n° 3660, 6 ex., Ndelele/R, H. DE SAEGER, 19.VI.1952, dans des dépôts d'humus entre les roches; n° 3705, 6 ex. (dont l'holotype), II/gd/4, H. DE SAEGER, 26.VI.1952, savane herbeuse, dans le sol sous les ligneux; n° 3721, 4 ex., II/gd/11, H. DE SAEGER, 30.VI.1952, marais à Marantacées; n° 3744, 3 ex., II/dd/9, H. DE SAEGER, 7.VII.1952, dans les branches d'arbres morts; n° 3757, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 7.VII.1952, arbre mort sur pied; n° 3761, 1 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 9.VII.1952, savane herbeuse, sur le sol; n° 3787, 8 ex., PpK/8/9, H. DE SAEGER, 15.VII.1952, dans les arbres morts sur pied; n° 3813, 2 ex., Ndelele/R, H. DE SAEGER, 23.VII.1952, sous des blocs éboulés; n° 3832, 16 ex., Mabanga, H. DE SAEGER, 25.VII.1952, plateau herbeux sur dalle latéritique, entre et sous les blocs; n° 3883, 1 ex., II/gd/4, H. DE SAEGER, 6.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3887, 1 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 7.VIII.1952, savane herbeuse; n° 3950, 1 ex., II/hd/9, H. DE SAEGER, 18.VIII.1952, sous les écorces; n° 3954, 2 ex., II/hd/4, H. DE SAEGER, 20.VIII.1952, savane herbeuse de crête; n° 4059, 1 ex., II/gc/4, H. DE SAEGER, 16.IX.1952, savane herbeuse à ligneux rares.

Holotype au Musée Royal de l'Afrique Centrale, à Tervuren; paratypes dans la même institution et à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, à Bruxelles.

Siagona flesus FABRICIUS.

P.N.G. : 2 exemplaires.

N°3289, 1 ex., PpK/14/g/7'', H. DE SAEGER, 4.IV.1952, dans des termitières en champignon; n° 3657, 1 ex., PFSK/5/3, H. DE SAEGER, 20.VI.1952, savane arborescente, sur le sol.

Espèce d'Afrique occidentale et orientale, jamais encore recueillie au Congo.

Subfam. **LEBIINAE.**

C'est une des plus importantes sous-familles de *Carabidae* en Afrique et aussi une des plus variées. La séparation de ses représentants en différentes tribus pose un problème ardu. De nombreux essais ont été faits par divers auteurs, mais aucun ne s'est avéré satisfaisant à l'usage. J'ai longtemps cru pouvoir adopter le système proposé par le Dr R. JEANNEL pour les *Lebiinae* de la région malgache, tout en l'adaptant à l'ensemble de la faune africaine. Mais l'étude approfondie de nombreux genres m'en a montré les points faibles. C'est ainsi que j'ai été amené à présenter, dans ma révision des Carabides du Parc National de l'Upemba, en 1953, une classification assez modifiée, tout en précisant que je ne la considérais que comme provisoire. Je suis plus convaincu maintenant de son caractère temporaire, mais j'estime qu'il serait prématuré d'en donner ici une nouvelle esquisse, trop de points restant encore à éclaircir. Je continuerai donc à utiliser provisoirement les huit tribus que j'ai définies en 1953.

Trib. **LEBIINI.**

Le genre *Lebia*, tel qu'il était compris par CHAUDOIR et les auteurs postérieurs est un amalgame d'espèces extrêmement hétérogènes et ne présentant aucune entité phylétique. Le Dr R. JEANNEL (Faune Emp. franç., XI, Col. Carab. rég. malg., 3, 1949, pp. 882-915) a fait un premier essai de rationalisation de la systématique du groupe et, dans mes travaux précédents, j'ai adopté la classification proposée, du moins dans ses grandes lignes. Je constate maintenant que cette classification est également insuffisante, surtout lorsqu'on l'applique non seulement aux espèces malgaches mais à celles du continent noir. Cela tient surtout à ce que certains critères comme la conformation des pièces buccales et des articles des tarse, la pubescence des léguments, et d'autres encore, n'ont pas été traités avec l'attention qu'ils méritent. De ce fait, je ne puis plus suivre le tableau des genres que j'ai donné moi-même dans mon étude des *Carabidae* de l'Upemba, qui se trouve dépassé. Ce n'est pas ici que je développerai un nouvel essai de systématique générique des *Lebiini*. C'est pourquoi je préfère maintenir provisoirement un grand genre *Lebia*, mais cette coupe présente à mes yeux une valeur nettement supra-générique.